Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260629-2026_06_29_13-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre et Loire
VILLE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Le Conseil Municipal du 24 juin 2026 a été convoqué le 18 juin 2026.
Conformément à l'article L 2121-17 du CGCT, faute de quorum en cours de séance, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué pour le 29 juin 2026, par convocation du 25 juin 2026 pour délibérer sur les sujets inscrits à l'ordre du jour, identique à la première convocation.

Nombre de conseillers élus : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal a siégé dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le lundi 29 juin 2026, à 13 heures et 30 minutes, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Maire de Saint-Pierre-des-Corps.

Etaient présents : **Olivier CONTE, Eloïse DRAPEAU, Alain DELANCHY, Gamze AK, Mickaël CHAPEAU, Pascal TOSCH, Olivier BLAIN, Jeanine METAIS, Christian BONNARD, Alain GARCIA, Isabelle LE FERON DE LONGCAMP, Stéphane AUDUSSEAU, Mukerrem AK, Amélie DUMONT, Mounir HABIB, Raphaël BICHON, Michel SOULAS, Cyrille JEANNEAU, Aïcha SELATNA, Elise TESSON, Nadia YAHYA-BEY, Thomas DELPLACE**

Avaient donné pouvoir :

Laurence LEFEVRE	**procuration à Jeanine METAIS**
Marylee HERVET	**procuration à Raphaël BICHON**
Yamna BRIMOU	**procuration à Mickaël CHAPEAU**
Sandrine ZASSO	**procuration à Gamze AK**
Angélique LAROCHE	**procuration à Olivier BLAIN**
Régis DUROUCHOUX	**procuration à Alain DELANCHY**
Aurélia DRAPEAU	**procuration à Isabelle LE FERON DE LONGCAMP**
Cécile BICHON	**procuration à Pascal TOSCH**
Benoît SANCHEZ	**procuration à Eloïse DRAPEAU**
Abderahmane DJIBAOUI	**procuration à Cyrille JEANNEAU**
Thierry LEFEVRE	**procuration à Mounir HABIB**

Absents : /

Secrétaire de Séance : Eloïse DRAPEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2026

N° 2026 06 29- 13

OBJET : GIP APPROLYS CENTR'ACHATS – MISE A JOUR DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles relatifs à la désignation des représentants de la collectivité au sein d'organismes extérieurs ;

Vu la note de présentation adressée à l'ensemble de membres du conseil municipal,

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260629-2026_06_29_13-DE

Vu l'adhésion de la ville de Saint-Pierre-des-Corps en 2023,

Vu l'intérêt des dispositifs de mutualisation d'achat bénéficiant à la bonne gestion des deniers publics,

Il est proposé Madame Gamze AK, Adjointe au Maire, en tant que délégué titulaire,

Il est proposé Monsieur Cyrille JEANNEAU, conseiller municipal, en tant que délégué suppléant.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE

DE DESIGNER, comme représentants de la commune de Saint-Pierre-des-Corps à l'Assemblée Générale au sein du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS :

Délégué titulaire : Madame Gamze AK
Délégué suppléant : Monsieur Cyrille JEANNEAU

Le représentant titulaire est autorisé, le cas échéant, à exercer les fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration du GIP.

VOTES : POUR 30
ABSTENTIONS 2 (Nadia YAHYA-BEY, Thomas DELPLACE)

Madame Isabelle LE FERON DE LONGCAMP ne prend pas part au vote.

Délibération adoptée à la majorité.

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le jour , mois et an que dessus.
Ont signé au registre, les membres présents.

Pour expédition conforme,
Saint-Pierre-des-Corps, le 29/06/2026

Signé électroniquement par : Eloise DRAPEAU
Date de signature : 04/07/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Secrétaire de Séance

Signé électroniquement par : Olivier CONTE
Date de signature : 06/07/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Maire